

MOT DU PRÉSIDENT

Des changements importants sont survenus à la FMOQ et à l'AMOM depuis la parution du dernier journal en octobre dernier. Au niveau de votre Association d'abord, le Dr. Réjean Duplain du Cap-de-la-Madeleine a été élu troisième directeur à la faveur des élections tenues au cours de la réunion annuelle de novembre dernier. Médecin omnipraticien pratiquant en clinique privée et en milieu hospitalier, il contribuera à maintenir la pluralité de représentation souhaitée au conseil. Il remplace le Dr. Louise Gélinas qui avait y avait siégé au cours des 4 dernières années. Le dynamisme et l'esprit d'équipe du Dr. Gélinas ont caractérisé son séjour à l'exécutif. Elle y laisse un excellent souvenir.

A la FMOQ, comme chacun a pu l'apprendre dans les publications médicales, le Dr Renald Dutil a été élu à la présidence lors des élections annuelles de décembre. Le Dr. Dutil était président de l'Association des Médecins Omnipraticiens de Montréal depuis 14 ans. Ses prises de positions répétées en faveur de l'omnipraticien polyvalent et responsable de la continuité des soins de première ligne étaient bien connues à la FMOQ. Nul doute qu'il devrait continuer à défendre cette vision de l'omnipraticien. Des défis importants l'attendent cependant en cette période de restrictions budgétaires.

Le premier dossier qui s'annonce litigieux sera celui du "resserrement des règles de facturation" proposé par le Ministère en ce qui concerne la thérapie psychiatrique de soutien. Cette mesure aurait pour effet de restreindre à l'intérieur de paramètres précis (v.g. 1 par trimestre) l'association de la thérapie psychiatrique de soutien avec l'examen physique. Cet exercice à saveur purement budgétaire conduirait à diminuer le temps alloué à un médecin pour certains malades requérant ce type de soins ou à multiplier les rencontres "séparées" pour l'examen physique et la thérapie psychiatrique de soutien lorsque l'état du patient le requiert. Le caucus des présidents d'association ainsi que le conseil de décembre ont émis des mandats clairs au Bureau à ce sujet: Un resserrement excessif des règles de facturation aurait pour effet de sanctionner et de restreindre la pratique particulière de certains médecins qui prennent plus de temps à écouter leurs patients...

Concernant la récente entente FMOQ-MSSS, il semble que le programme d'allocation de fin de carrière proposé à compter de 55 ans ait reçu un meilleur accueil que prévu. Le nombre de médecins ayant présenté une demande pour s'en prévaloir dépasserait déjà les prévisions. Les chiffres définitifs vous seront

communiqués dès que la période d'application sera terminée, mais ils excèdent déjà largement, semble-t-il, le nombre de 125 initialement prévu.

Au niveau local, nous avons assisté en décembre dernier à une rencontre préliminaire avec la Régie Régionale concernant un projet de **complémentarité** des services de première ligne dans la région 04. Il va de soi que les restrictions budgétaires qui risquent maintenant de se répéter sur plusieurs années obligent à une certaine rationalisation. Le nombre de médecins pratiquant en bureau privé ferait désormais partie des préoccupations de la Régie Régionale dans la préparation de nouveaux plans d'effectifs médicaux. L'appui de notre Association a été sollicité dans une démarche préliminaire pour établir clairement l'offre actuelle des services de première ligne.

Une tentative d'"inventaire" conjoint serait d'ailleurs prévue pour le printemps ou le début de l'été. Il s'agit d'une première démarche pour tenter d'inventorier les services de première ligne existants, incluant les cabinets privés ainsi que les heures de disponibilité. Cette banque de données serait par la suite mise à jour périodiquement. Elle pourrait servir à évaluer la pertinence de la demande de nouveaux services de première ligne sur le territoire. Votre Association y collaborera.

A la Commission Médicale Régionale, il y aura déjà 3 ans à la fin de mars, vous élisez vos premiers représentants. Les statuts prévoient qu'il devrait y avoir élection au sein de la C.M.R. au printemps. La date vous sera communiquée ultérieurement. Comme elle l'a faite à la première occasion, votre Association entend s'y impliquer à nouveau. Nous tenterons de favoriser l'élection de médecins en pratique médicale active, impliqués dans leur milieu, et capables de représenter adéquatement les médecins omnipraticiens de la région. Trois postes seront à pourvoir, dont un devrait échoir à un représentant de l'Association des Omnipraticiens des Bois-Francs après entente. Il reste donc 2 postes disponibles pour la région de la Mauricie. Si le défi vous intéresse, et que vous souhaitez l'appui de votre Association, faites-nous connaître vos intentions...

Le président

Raynald Gauthier m.d.

D:\DOC\FILAMOM\JOURNAL\MOT DU PRÉSIDENT 96-01.DOC